



AGENT EN POLYCLTURE-ÉLEVAGE

Autres dénominations : Agent polyvalent en polyculture-élevage, Agent agricole polyvalent



Mission

L'agent en polyculture-élevage assure à la fois les activités liées à la conduite de différentes cultures et celles relatives à une ou plusieurs productions animales.

Activités



L'agent en polyculture-élevage réalise les travaux liés aux différentes cultures :

- Il prépare le sol en vue des semis et des plantations suivant les consignes du chef de culture.
- Il sème ou réalise les plantations et épand les engrais.
- Il entretient les parcelles (binage, sarclage) et assure tous les travaux en utilisant les matériels adaptés.
- Il participe à la récolte à l'aide d'engins et de matériels spécifiques dont il assure la maintenance courante.



L'agent en polyculture-élevage assure principalement l'alimentation des animaux :

- Il prépare les aliments complémentaires (mélanges de tourteaux et de minéraux) et distribue, manuellement ou à l'aide d'un appareil spécifique, les rations alimentaires calculées selon des formules préétablies.
- Il observe le comportement des animaux pour détecter et traiter les maladies fréquentes.
- Régulièrement, il désinfecte et nettoie les installations d'élevage ou effectue le paillage de la litière.

- En période de reproduction, il surveille les mères en gestation.
- Il aide éventuellement aux mises bas et veille au bon développement des nouveaux-nés.
- Dans certains élevages spécialisés, il participe aux opérations d'attrapage des animaux, lesquelles se déroulent différemment selon les espèces.

L'agent en polyculture-élevage est également amené à réaliser la maintenance des bâtiments d'exploitation (maçonnerie, menuiserie...).

Conditions d'exercice

Les conditions d'exercice de l'agent en polyculture-élevage varient en fonction des types de culture et d'élevage retenus sur l'exploitation. Il exerce généralement sous l'autorité directe du chef d'exploitation, ou plus rarement, sous celle d'un responsable d'élevage, d'un chef de culture, voire des deux. Ses tâches l'amènent à travailler plus ou moins à l'extérieur selon le type d'élevage dont il a la charge. La période hivernale, souvent mise à profit pour réaliser les activités de maintenance, permet des horaires réguliers. Quant au reste de l'année, le rythme de travail dépend des cultures pratiquées et des aléas climatiques.

Compétences et qualités

L'agent en polyculture-élevage dispose de **connaissances sur l'anatomie et le comportement de l'animal** et maîtrise parallèlement les **techniques culturales**. Il est également capable d'utiliser les **différents équipements** nécessaires aux travaux de culture et de récolte. Plus ou moins polyvalent selon la diversité de ses activités, il doit **savoir s'adapter** à ses conditions d'exercice, et ce, de façon **autonome et organisée**.

Formation

- CAPA Productions agricoles, utilisation des matériels, spécialité productions végétale
CAPA Employé d'exploitation agricole de polyculture-élevage
- Brevet professionnel agricole Travaux de la production animale, spécialité Polyculture-élevage
- Brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole
- Bac professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole

Perspectives d'évolution

En se spécialisant dans une ou plusieurs cultures après l'acquisition de compétences complémentaires en techniques culturales, l'agent en polyculture-élevage pourra accéder au poste de **chef de culture**. De même, s'il développe ses compétences dans le domaine de la production animale, il pourra devenir **responsable d'élevage**.

En se perfectionnant dans le secteur choisi et en développant des connaissances en économie et en gestion, il pourra par la suite décider de s'installer comme **chef d'exploitation**.

TÉMOIGNAGE



Romaric RUIN

Agent en polyculture-élevage

Picardie

Quelles sont vos responsabilités ?

J'aime mon travail car j'ai des responsabilités. Je dois pouvoir remplacer l'exploitant quelle que soit la situation. En lien avec le chef d'exploitation, je prends des décisions quotidiennement pour le traitement, le choix des produits. Je fais le suivi des cultures : moisson du blé au mois d'août, arrachage des pommes de terre en septembre et des betteraves en octobre ...

L'hiver, on trie des pommes de terre, on laboure, on entretient le matériel... d'une journée à l'autre le travail est différent. Il faut savoir toucher à tout, même à l'électricité et à la soudure.



Pour en savoir +

Consulter

- la fiche ROME n° A1416 du Pôle emploi (www.pole-emploi.fr),
- la fiche ouvrier agricole du CIDJ (www.cidj.com).

